



## AVIS PUBLIC 2019-013

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **8 juillet 2019 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2019-009 visant le lot 6 177 181, Asbestos.**

Nature et effets : Réduire la profondeur d'un lot, à 27,48 mètres plutôt que 30 mètres, tel que le prescrit le règlement de lotissement de la Ville d'Asbestos numéro 2006-117 pour la zone 64-R.

Donné à Asbestos, Québec, ce 21<sup>e</sup> jour de juin 2019.

Me Marie-Christine Fraser, greffière